



AGRICULTURE Paysans maliens

Ils rejettent les OGM

C'est une première en Afrique de l'Ouest: un forum a réuni au Mali partisans et adversaires des organismes génétiquement modifiés. Au terme de débats animés, les paysans maliens ont dit non aux OGM, préférant ainsi rester maîtres de leurs champs et préserver leur qualité de vie

Il y a quelques mois, les Suisses rejetaient les organismes génétiquement modifiés (OGM) dans l'agriculture. A l'heure du village global, le résultat de la votation helvétique du 27 novembre 2005 a eu un immense retentissement dans les pays du Sud, notamment en Afrique. Comme pour prolonger cette dynamique démocratique, un forum unique s'est tenu en début d'année à Sikasso, paisible bourgade du sud du Mali, l'un des pays les plus pauvres de la planète. Pendant cinq jours, du 25 au 29 janvier, des paysans ont auditionné des experts favorables ou défavorables aux OGM. Ce jury citoyen a ensuite émis une série de recommandations.

Au Mali, où les mouvements de consommateurs sont quasi inexistantes, c'est la problématique du coton, principale source de devises du pays, qui est au centre des débats. Cela dans un contexte de fortes pressions sur les pays d'Afrique de la part des multinationales agroalimentaires, Monsanto et Syngenta. Ces dernières prônent l'industrialisation du secteur agricole et l'ouverture des marchés aux cultures transgéniques – notamment le fameux coton Bt qui produit une toxine efficace contre certains ravageurs, ce qui permettrait en théorie de réduire le recours aux pesticides.

Femmes en force

Les 43 cultivateurs membres du jury, dont de nombreuses femmes, ont auditionné une quinzaine d'experts venus d'Afrique de l'Ouest, d'Afrique du Sud, d'Inde et d'Europe. Biologistes, ingénieurs agronomes, membres d'ONG ou délégués d'associations paysannes ont expliqué les avantages et les inconvénients des OGM: risques pour l'environnement et la santé, facteurs

socio-économiques, questions éthiques et culturelles. Dans une vision animiste du monde, très présente au Mali, il est clair que la simple matérialité du génie génétique – prendre des gènes d'une espèce pour les introduire dans une autre espèce – avait de quoi déranger de nombreux auditeurs.



Mamadou Goïta, de la Coalition contre les OGM et pour la protection du patrimoine génétique au Mali, en grande discussion.

Autre problème crucial, le brevetage du vivant a été notamment évoqué par la fouguese généticienne béninoise Jeanne Zoundjehkpon, de l'association Grain. «Les semences Bt sont protégées par des brevets qui donnent aux firmes un pouvoir absolu sur les agriculteurs. Les petits paysans n'ont plus le droit de garder des semences d'une récolte pour les replanter l'année suivante, comme ils l'ont toujours fait, sous peine de poursuites judiciaires.»

Garder la maîtrise

Le verdict du jury citoyen n'a surpris personne: c'est non. A l'unanimité, les paysans réunis à Sikasso refusent toute



Les femmes ont été très actives au sein du jury citoyen réuni à Sikasso.

Photos Roger Gaillard



La fouguese généticienne béninoise Jeanne Zoundjehkpon, de l'association Grain, a martelé ses arguments avec conviction.



Un tas de coton en attente de transport vers la station d'égrenage de Sikasso.

Introduction d'OGM au Mali, leur premier souci étant de préserver les semences locales et les savoir-faire traditionnels pour ne pas devenir dépendants des multinationales. «Nous voulons rester maîtres de nos champs, nous ne voulons pas être des esclaves», a affirmé l'un des porte-parole, Brahim Sidebe.

Birama Kone a mis l'accent sur la préservation de la qualité d'un mode de vie convivial: «Nos fermiers sont habitués à s'entraider, et les OGM risquent de détruire le sens de l'amitié et de la solidarité.» Déléguée des femmes, Basri Lidigoita a préconisé pour sa part d'orienter les recherches vers l'amélioration des semences locales et une

meilleure formation des petits paysans, notamment aux techniques d'agriculture biologique.

Transmises le 29 janvier à l'Assemblée régionale de Sikasso, les recommandations du jury citoyen ont été diffusées par les radios de proximité et la télévision malienne. Elles seront ensuite portées au niveau national. Bien qu'elles n'aient pas de force contraignante, elles devraient être prises en compte, car le Mali a signé le Protocole de Cartagena sur la biodiversité. Le projet de loi qui en découle prévoit l'organisation, au niveau national, de procédures de participation du public avant toute introduction d'OGM, même pour la recherche.

InfoSud / Roger Gaillard

Expérience démocratique

Cette expérience de démocratie participative, une première en Afrique de l'Ouest, a été organisée par l'Assemblée régionale de Sikasso (parlement provincial). Elle a bénéficié de l'aide financière de la Coopération suisse (DDC) et de l'appui méthodologique de chercheurs du Réseau interdisciplinaire Biosécurité (RIBios), basé à l'Institut universitaire d'études du développement de Genève.

Le jury paysan de Sikasso s'inscrit dans la dynamique des méthodes participatives, telles que les conférences de citoyens, qui se développent depuis un quart de siècle afin de démocratiser la prise de décision publique, notamment les choix scientifiques et technologiques. Ces méthodes ont largement fait la preuve de leur pertinence, au Nord comme au Sud, en tant que laboratoires d'échanges de points de vue permettant de donner aux décideurs politiques une photographie exacte de l'état de l'opinion sur un sujet donné.

R. G.



Pia Malnoë, biologiste suédoise, a dirigé le laboratoire de biotechnologie végétale de Changins (VD). Elle discute avec Issa Dembélé, technicien supérieur en agriculture, chargé de l'encadrement de 17 coopératives de producteurs.